

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Montrond le Château (Doubs) Conseil Municipal du lundi 7 août 2017 Séance ordinaire

L'an deux mille dix-sept, le sept août, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Dominique GIRARDIER, Maire.

Étaient présents :

Mmes : DOS SANTOS Aline, GAILLARD Blandine, GIRARDIER Dominique, JECHOUX Marielle, PIGUET Colette.

Mrs BERNARD Gilles, COLA Bernard, EUVRARD Daniel, FOURQUET Luc, GRESSIER Jean-François, LIDOINE Xavier, PERRIN Pascal.

Absent (e)(s) : Mmes ANTONI Marie-Jo, LIDOINE Christelle et M. CLERC Thierry

Délégation de pouvoir : Mmes ANTONI Marie-Jo à Mme Blandine GAILLARD. Mme LIDOINE Christelle à JECHOUX Marielle et M. CLERC Thierry à Dominique GIRARDIER.

Un scrutin a eu lieu, Mme DOS SANTOS Aline ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommé(e) pour remplir les fonctions de **secrétaire** conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mme la Présidente a déclaré la séance ouverte et a exposé ce qui suit :

1 - URBANISME :

Déclaration de travaux

- M. DECOMBE Michel : abri de jardin

Permis de construire :

- M. LIDOINE Xavier : bâtiment agricole

2 - BÂTIMENT - Location cave ex-fromagerie : contrat M. GAILLARD Michel.

3 - VOIRIE - Traversée du Puits : choix entreprise

4 - PERSONNEL - Retraite de M. Jean-Marie NICOLAS : fiche de poste pour recrutement nouvel employé communal.

5- QUESTIONS DIVERSES

6- INFORMATIONS DIVERSES

1° URBANISME

Déclaration de travaux de M. DECOMBE Michel (abri de jardin) transmise avec avis favorable.

Permis de construire de M. LIDOINE Xavier (bâtiment agricole) transmis avec avis favorable.

2° BÂTIMENT COMMUNAL

Location cave ex-fromagerie : établissement contrat M. GAILLARD Michel

Mme le Maire explique que les caves de l'ancienne fromagerie ont été libérées par le Comité des Fêtes. Dès lors, elles peuvent être louées au prix de 80 € mensuels.

M. Michel GAILLARD, disposant d'un atelier 15 Grande Rue, est intéressé par cette offre pour du stockage.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte de louer ces locaux à M. GAILLARD pour un montant de 80 € par mois.

3° VOIRIE - Traversée du Puits : choix entreprise

Afin de pallier aux risques d'inondations route de Malbrans, Le Maire communique le montant des propositions faites par deux entreprises :

- GP Routes sise à Dournon : 3 192.00 € TTC
- SARL TP CLÉMENT sise à Epeugney : 3 155.21 € TTC

L'exécution des travaux est confiée à l'entreprise TP CLÉMENT pour un montant de 3 151,21 € TTC. Vote à l'unanimité.

4° PERSONNEL - Retraite de M. Jean-Marie NICOLAS

Le Conseil Municipal valide la fiche de poste pour le recrutement du nouvel employé communal à compter du 01/01/2018.

5° CERTIFICAT ÉLECTRONIQUE – ÉCHANGE SÉCURISÉ

Mme le Maire présente la proposition commerciale de la société Berger Levrault concernant les certificats électroniques pour un montant de 246 € pour 3 ans.

Le Conseil Municipal après échanges ne donne pas suite à cette offre.

6° SKATEPARK

Mme le Maire donne lecture du courrier envoyé par la Commission Familiale et Sociale des aides collectives de la CAF du Doubs concernant la création d'un skatepark : La CAF a décidé d'apporter son soutien à ce projet en accordant une subvention d'un montant de 4 000,00 €. La demande de subvention faite dans le cadre du contrat de ruralité Loue Lison n'a pas reçu une suite favorable. Le coût du projet s'élèverait donc à 21 360 TTC

Le Conseil Municipal se donne le temps de la réflexion pour engager ce projet ou non.

7° QUESTIONS DIVERSES

- L'inauguration de l'atelier communal aura lieu au printemps 2018.
- Le rangement du garage communal près de la salle polyvalente aura lieu le samedi 2 septembre 2017.

6° INFORMATIONS DIVERSES

Transports scolaires :

Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté informe que la Région devient la collectivité responsable des mobilités pour tous les moyens de transports actuels ou futurs. Au 1^{er} septembre la Région pilotera les transports scolaires avec le personnel départemental qui lui est transféré.

- La rentrée prochaine se fera dans les mêmes conditions que l'année dernière sur la base des règlements départementaux.

- Pour la rentrée 2019/2020 : harmonisation des transports scolaires sur la base d'un nouveau niveau de service avec le strict souci de l'équité territoriale.

- Pour la rentrée 202/2022 : harmonisation des participations des communes et intercommunalités.

Rythmes scolaires :

L'académie de Besançon, dans un courrier en date du 27/07/2017 annonce qu'elle ne peut pas donner une suite favorable à la demande de dérogation pour le retour de la semaine à 4 jours.

M. BONNEFOI Frédéric, président du SRPI, a fait appel de cette décision le 02/08/2017. Une réponse est attendue rapidement.

CCLL/Préfecture :

M. Jean-Claude GRENIER, Président, a adressé un courrier à M. le Préfet pour demander que la Brigade de Quingey soit rattachée à celle d'Ornans et non à celle de Saint-Vit.

CCLL et DGFIP :

M. Jean-Claude GRENIER, le 20/07/2017, a rencontré M. Pierre ROYER administrateur général des Finances Publiques pour faire le point sur les relations DGFIP/CCLL et DGFIP/Communes dans le but d'améliorer le service de proximité dû aux usagers.

Des réponses concrètes ont été apportées, notamment :

- Recouvrement des ordures ménagères : un état des restes à recouvrer sera envoyé chaque début de mois et un cadre supérieur à mi-temps viendra épauler le chef de service.

- Moyens de paiement acceptés par la Trésorerie de Quingey pour les créances de la CCLL. La trésorerie de Quingey, à titre dérogatoire, va être autorisée à encaisser les créances de la CCLL par tous types de moyens de paiement, numéraire, chèque et carte bancaire.

Eclairage public :

Concernant les travaux de rénovation des installations d'éclairage public, une commande de matériel sera effectuée semaine 35-36. La date prévisionnelle de début de chantier est estimée à la semaine 44 et la fin prévisionnelle semaine 46.

Réunion le 31/08/2017 à 20 h 30 pour préparer la journée du Patrimoine.

Prochaine réunion le lundi 4 septembre 2017 à 20 h 30

La séance est levée à 22 h 30

Le Maire
Dominique GIRARDIER

Numéro de délibération	
DCM n° 2017/07-08-01	Location cave ex-Fromagerie
DCM n° 2017/07-08-02	Traversée de voirie Rue du Puits/Route de Malbrans : choix entreprise